

### Compte-rendu de la réunion du 29 avril 2021 CQ AGDL :

Présent.e.s :

Conseiller.e.s : Marc, Catherine, Etienne, Anne, Elisabeth Peyroux, Elisabeth Proust, Agnès, Sophie, Fabrice, Rémy, Kassandra, Célia, Romain, Benjamin, Anne

Invité.e.s permanents : Anik, Laurence, François, Karen, Eric, Khadija, Brigitte-Marie

Représentant.e.s d'associations, Mathilde Flamant, Géraldine Hoarau, Josefa Parejo, Jean-François Caillarec, Alice Billy, Frédéric De Beauvoir.

Pôle démocratie Locale : Laurent Hidalgo-Friaz

Maire de quartier : Mathieu Delmestre

#### **1 : Organisation des travaux du Conseil de quartier :**

Il a été décidé de commencer par organiser le conseil en groupes de travail – ateliers, plutôt qu'en grandes commissions thématiques. Ce choix permet de garder une organisation souple et adaptable. Le principe d'une AG une fois par mois, d'une heure trente, a aussi été arrêté. Elle permettra de faire remonter les informations nécessaires à tous les membres et de rendre compte des travaux en cours.

Pour alerter la mairie : peut être fait par mail au pôle démocratie locale et/ou auprès du maire de quartier. Ces alertes peuvent être portées par le conseil de quartier, notamment à travers les comptes rendus d'AG. Le pôle démocratie locale s'engage à y répondre.

Pour ses travaux, le conseil dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement sert à couvrir des dépenses permettant notamment la participation à différentes manifestations comme Art en balade, d'imprimer des flyers et de boîter pour l'organisation de réunions publiques ou de financer des prestations réalisées par des associations du quartier (exemple des sorties familiales organisées par la Fondation Jeunesse Feu Vert). Ce budget de fonctionnement est aussi mobilisé pour couvrir des dépenses mutualisées à tous les conseils de quartier.

Le budget d'investissement est plus difficilement mobilisable puisqu'il sert à acheter des biens non consommables. Il a été mobilisé pour des panneaux d'affichage, participer à des projets artistiques et culturels comme la bibliothèque jeunesse éco-itinérante, fournir de duvets et casiers pour la bagagerie au profit des personnes sans domicile fixe...

Agnès, trésorière, informe le conseil que nous disposons de 8 264 € d'investissement et de 3 306 € de fonctionnement pour l'année 2021 et d'un reliquat au titre du budget 2020, mobilisable à compter du 31 juillet 2021, de 14 377 € d'investissement et de 1 744,8 € de fonctionnement.

Il faut réfléchir le plus en amont possible aux dépenses que le conseil souhaite engager, pour qu'elle puissent être effectivement réalisées. Cela peut prendre un peu de temps.

#### **2 : La participation du Conseil de quartier au budget participatif parisien 2021**

Il est rappelé que le conseil peut, pour chaque édition, proposer des projets lui-même, ou participer à l'élaboration de projets portés par d'autres et en soutenir. Le conseil participera également à l'organisation des opérations de vote, en incitant les parisiens à voter, en tenant une urne sur l'espace public etc. Le vote se tiendra du 9 au 26 septembre 2021.

Laurent Hidalgo-Friaz rappelle la procédure de recevabilité des projets puis d'instruction. Ils doivent respecter les orientations de l'appel à projet, relevé de la compétence municipale et être faisables techniquement. À partir du 7 mai, les projets recevables pourront être co-construits,

regroupés, des dialogues d'acceptabilité peuvent être organisés. Le conseil de quartier pourra prendre toute sa part dans ce processus.

Ce travail fait, une commission ad hoc devrait se réunir en juin. C'est la dernière étape de sélection des projets soumis au vote. Le conseil devrait également y participer.

Cette procédure qui mène du dépôt du projet jusqu'à la soumission au vote est une forme d'écrémage des projets. Certains seront d'ailleurs repris par la mairie centrale, d'autres, même s'ils ne sont pas retenus, pourront être réalisés par la mairie d'arrondissement. Un projet sur 10 en moyenne est finalement retenu et voté. Cela nécessite une campagne pour mobiliser les habitants sur ces projets. C'est ainsi que Jean-François Caillarec a pu porter à son terme le projet de banc arc en ciel, installé sur la Coulée verte, financé lors d'une précédente édition du budget participatif.

Il est proposé d'inviter les porteurs de projets qui concernent le quartier, au moins associatifs, à venir les présenter au conseil à l'occasion des AG.

L'association Môm'Frenay, représentée par sa directrice Alice Billy présente le projet intitulé « Un container pour la Place Frenay ». L'association installée depuis plusieurs années sur la place Frenay, souhaite poursuivre son travail consistant à faire de la place un espace accueillant pour les enfants. Elle propose ainsi l'installation d'un container, qui permettrait de stocker du matériel éducatif, ludique, des chaises, des tables permettant l'organisation d'événements et d'animations. Ce container pourrait servir à toutes les associations et autres acteurs qui le souhaitent. Ainsi plusieurs ont déjà été contactés et se montrent intéressés, notamment la Bibliothèque Jeunesse Diderot, les parents d'élèves du groupe scolaire Bouton-Diderot, le Relais 59 etc.

Une marche exploratoire a été organisée le 29 avril avec l'association, la mairie, le maire de quartier et Catherine Marcus, qui représentait notre conseil de quartier. Elle a permis de voir ce qui était faisable et viable, d'avoir une vision plus précise du projet, de l'emplacement envisagé (côté boulevard, près du Novotel) et de poursuivre les discussions sur le contenu et les partenaires.

L'aspect extérieur du container est interrogé. Alice Billy répond que ce n'est pas figé et qu'il doit être joli, habiller la place. Il pourrait ressembler à celui installé derrière la mairie du 12<sup>e</sup>

Le conseil du quartier sera tenu informé des suites du projet, après la phase de faisabilité, et pourra participer à sa co-construction, avec l'association. Un(e) ou plusieurs membres du conseil pourront, s'ils le souhaitent, y travailler.

Ce projet est en tout cas compatible avec le projet de réalisation d'une forêt urbaine sur la place Frenay, qui devrait être entériné dans le prochain plan d'investissement de la mandataire de la mairie de Paris. Il semble faisable techniquement, comme cela a été vu avec les services techniques en janvier dernier. Le conseil sera associé en temps et en heure à la réalisation du projet.

Le CQ a également invité M. Frédéric De Beauvoir, directeur du 100 ECS, pour présenter l'établissement culturel, important pour le quartier, et évoquer le projet soumis au budget participatif.

L'établissement a été créé en 2008 avec le soutien du conseil de quartier. Il dispose de vastes espaces dédiés à la création avec des ateliers de pratiques artistiques (salles de répétitions, photo, vidéo...) Il propose également du théâtre, des expositions et des événements d'éducation populaire. Le théâtre existe depuis 2 ans, grâce au budget participatif. Enfin, il accompagne la création artistique, en plus de la mise à disposition d'ateliers et la diffusion d'œuvres, avec une vocation très sociale.

Le 100 ECS a déposé un projet de permaculture sur sa terrasse, aujourd'hui sous-utilisée, en collaboration avec l'association Quartier Maraîcher. La terrasse se transformerait ainsi en potager urbain avec une vocation éducative et une vocation de production à destination des repas servis aux artistes hébergés au 100 ECS et dont beaucoup se trouvent en situation de fragilité économique.

Le directeur est interpellé sur l'absence d'ascenseur qui fonctionne et qui permette de monter dans les étages du 100 ECS. L'établissement a renouvelé sa demande auprès de la mairie. La question de l'accessibilité se pose également pour la coulée verte. Un projet d'ascenseur permettant d'y accéder avait été voté au budget participatif, il n'est toujours pas réalisé.

Le conseil de quartier interpelle la mairie sur la question de l'accessibilité de ces deux lieux : qu'en est-il des ascenseurs du 100 ECS et de celui qui permettrait d'accéder à la coulée verte, côté Opéra-Bastille qui était un projet voté au Budget participatif ?

Réponse du Pole Démocratie Locale : Les travaux débuteront en juillet et la livraison de l'ascenseur est programmée fin décembre 2021.

### **3 : Art en Balade :**

Art en Balade est une association, représentée au conseil de quartier par Catherine Marcus, et une manifestation artistique, qui se tient chaque année sur la coulée verte, et qui a été créée par les conseils de quartier d'Aligre Gare de Lyon et de Jardin de Reuilly. Des artistes, notamment amateurs, s'inscrivent et choisissent un emplacement. Ils proposent des projets d'arts plastiques, des performances artistiques, de la danse... Art en Balade propose ainsi une balade artistique à ciel ouvert, un espace d'expression pour les artistes et un moment de rencontre pour tous. Des associations y ont également des espaces, ainsi que les conseils de quartiers, s'ils le souhaitent.

Cette année, la manifestation aura lieu le 27 juin. Le conseil pourrait y tenir un stand. Ce serait l'occasion de se rencontrer physiquement, de rencontrer également le conseil de Jardin de Reuilly et de faire connaître nos travaux. Les membres du conseil sont également appelés à aider à la mise en place de l'opération et à y participer.

Par ailleurs, à l'occasion de la fête nationale de l'estampe qui a lieu le 26 mai, Art en balade organise deux expositions d'estampes et de gravures d'artistes contemporains, l'une dans les vitrines des commerçants autour de la place Félix Éboué du 24 au 29 mai et l'autre à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12<sup>e</sup> arrondissement, du 1<sup>e</sup> au 12 juin.

Pour l'inscription à la manifestation artistique, se reporter au site Helloasso Art en Balade. Pour les informations plus détaillées et le formulaire à remplir, se reporter à la page Facebook d'Art en Balade. Enfin, pour communiquer, il est possible de passer par la ligne de discussion WhatsApp Art en Balade.

Concernant la fête de l'Estampe : renseignements et inscriptions sur la page Facebook d'Art en Balade et pour communiquer, il est possible d'utiliser la ligne de discussion Whastapp Fête de l'Estampe.

### **4 : Retour sur la réunion du 26 avril, organisée par la mairie relative à l'opération Mai à Vélo :**

Marc Eloy et Elisabeth Peyroux y représentaient le conseil. Cette réunion regroupait des représentants de la mairie, des élus, la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12<sup>e</sup> arrondissement, des associations vélo, roller, des représentants des conseils de quartier... Mai à vélo est un événement national, organisé par le ministère de la transition écologique et le ministère des sports avec un collectif d'associations vélo et qui se déroule en mai et juin. La fête fixe un cadre d'intervention national et vise à organiser et faire connaître des animations autour du vélo. Deux types de publics sont particulièrement visés : le public à conquérir, notamment les enfants avec les vélo écoles qui pourraient être organisées autour de l'école Baudelaire, et les personnes handicapées ou âgées, qui doivent être accompagnées pour remonter en selle. Le

deuxième public visé est plus habitué. Pour lui sont organisées des balades thématiques du côté de la Porte Dorée et du Bois de Vincennes et un atelier BMX et roller pour les plus jeunes. Une foire à vélo se tiendra le 29 mai ainsi que des ateliers d'autoréparation de vélo et des actions de promotion du bicycode.

Des actions peuvent être organisées dans ce cadre-là, y compris avec Art en balade et le Festival des Cultures Urbaines. Karen propose par exemple un parcours dans le cadre de la fête de l'estampe le 26 mai.

Josefa PAREJO, directrice du centre social et centre Paris anim'Villiot, partage avec le Conseil la présence d'un atelier de réparation de vélo organisé à l'occasion de la fête de l'été qui s'est tenue le 29 juillet 2020 au parc de Bercy. Par ailleurs, le centre a déposé une demande à la préfecture pour organiser une Fête du Jeu le 29 mai 2021.

#### **5 : La pacification des alentours du groupe scolaire Bouton-Diderot**

Anne Quevat présente un projet sur lequel elle a commencé à travailler en tant que représentante des parents d'élèves de l'école Diderot, auquel elle souhaite associer le conseil. Il s'agit de la pacification des alentours du groupe scolaire, qui concerne tout le quartier : apaiser le carrefour Diderot-Daumesnil, le sécuriser pour les enfants, piétonniser la rue Guillaumot, en faire une rue aux enfants, végétaliser, créer une cour oasis ouverte le week-end etc.

Pour la réalisation du projet, les associations du quartier sont aussi mobilisées et une réunion avec la mairie pour lister les possibilités s'est tenue.

Le conseil pourrait s'associer à cette démarche, qu'animerait Anne, avec notamment des marches exploratoires, des échanges avec des parents d'élèves d'écoles où de tels projets ont pu être menés (groupe Bercy...). Il serait intéressant de lier ce travail avec ce qui se fait à l'école Baudelaire (ouverture d'école et rue piétonnée) ou ailleurs dans le 12<sup>e</sup>, pour créer une vraie expertise sur le sujet.

Un projet au budget participatif connexe avait été déposé et voté en 2016. Il visait l'installation de fresques sur l'avenue Daumesnil et d'embellissement du chemin des écoles, nombreuses le long de l'avenue. Il n'a pas été réalisé et a été redéposé en 2021.

Le conseil de quartier interpelle la mairie sur ce projet, qui avait été retenu. Pourquoi n'a-t'il pas pu être réalisé ? Plus généralement, la question du devenir des projets votés au budget participatif se pose. Pouvons-nous savoir ce qu'il est advenu des projets votés les années précédentes et qui concernent le quartier ?

Réponse du Pole Démocratie Locale : Concernant l'installation de fresques sur l'avenue Daumesnil et d'embellissement du chemin des écoles, nombreuses le long de l'avenue ce projet a été divisé en deux parties :

La partie sécurisation de la traversée piétonne a été regroupée dans le projet [https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document\\_id=2443&portlet\\_id=158](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2443&portlet_id=158) et il a été réalisé (élargissement du refuge pour la traversée en 2 temps). La partie artistique avait été regroupée dans le projet [https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document\\_id=2504&portlet\\_id=158](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2504&portlet_id=158) mais finalement entre les murs qui sont tous globalement privé et le fait qu'on ne fait pas de marquages au sol à proximité de la circulation (uniquement dans des zones piétonnes) le projet n'a pas été réalisé.

#### **6 : Points divers :**

Un groupe WhatsApp regroupant des habitants du quartier Aligre Gare de Lyon a été créé. Certains membres du conseil de quartier s'y sont inscrits. Le lien a été diffusé par mail. Des discussions y ont lieu.

Etienne attire l'attention du conseil sur le manque de civisme et de propreté sur les nouveaux espaces végétalisés le long de l'avenue Daumesnil. Des déchets sont jetés. Il pourrait être intéressant de s'interroger à une façon de porter le sujet, peut être en installant des panneaux d'information, en mobilisant les habitants... C'est un sujet à creuser qui pourrait faire l'objet d'un travail du conseil.

La situation du passage Hennel a aussi été abordée. Ce passage, perpendiculaire à l'avenue Daumesnil accueillait un certain nombre de sans-domiciles fixes. Ils ont récemment été mis à l'abri et des grilles ont été installées pour l'instant. Il serait nécessaire à réfléchir à l'avenir du passage.

Les points mis à l'ordre du jour et non évoqués à l'AG sont remis à la prochaine. J'ai notamment proposé à Josefa PAREJO de présenter le projet porté par le centre Paris anim'Villiot.

<b>Groupes de travail - ateliers en cours</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Référent(s)</b>	<b>Description</b>
Pacification des abords des groupes scolaires (Diderot-Bouton)	<a href="mailto:anne.quevat@gmail.com">anne.quevat@gmail.com</a>	Travail de préfiguration d'un projet de pacification et de sécurisation des abords du groupe scolaire Diderot avec les parents d'élèves et les associations, en lien avec les projets du même type dans le quartier ou dans le 12e arrondissement.
Art en balade	<a href="mailto:catherinemarcus@orange.fr">catherinemarcus@orange.fr</a>	Aide à l'installation des œuvres et éventuelle tenue d'un stand du CQ.
Mai à vélo	elisabeth.peyroux@gmail.com marc.eloy@live.com	Suivi des actions menées dans le cadre de l'opération Mai à Vélo et éventuelle organisation d'événements vélo.
Animations culturelles autour de la bibliothèque jeunesse éco-itinérante	<a href="mailto:catherinemarcus@orange.fr">catherinemarcus@orange.fr</a>	Organisation d'animations culturelles en plein air autour de la bibliothèque jeunesse éco-itinérante avec la Maison des Ensembles.
Diagnostic territorial Plan Local d'Urbanisme	<a href="mailto:cdarrisse@gmail.com">cdarrisse@gmail.com</a>	Organisation de la première phase de concertation sur la révision du PLU permettant de recueillir l'avis du quartier sur le diagnostic territorial réalisé par l'APUR.

Si vous souhaitez participer à un groupe de travail, vous pouvez vous signaler aux personnes référentes.

Si vous souhaitez proposer un projet, n'hésitez pas à me contacter ([romain.migueres@gmail.com](mailto:romain.migueres@gmail.com)). Nous pourrions ensuite en discuter lors une prochaine réunion du Conseil.